Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à la Mairie de Lantheuil pour le jeudi 1er décembre deux mille onze à vingt-heures trente.
Le 22 novembre 2011,

Le Maire :

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2011 :

L' an deux mil onze, le premier décembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, en Mairie dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Gérard LEU, Maire.
Étaient présents :
Mmes et MM. LEU Gérard, MARIE Joël, BEAU Frédéric, RICHARD Daniel, MARIE Jean-Claude, DELAMOTTE Guy, LE GUENNEC Stéphane, MARIN Dominique, PANKAR Valérie, FRANCOIS Luc et LORILLU Éric.
Absent excusé : M. LEPAGE THIERRY (pouvoir à M. RICHARD Daniel).
Absentes : Mmes PITEL Claire et BOULAIS Murielle.
Secrétaire de séance : M. BEAU Frédéric.

1° BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N° 2.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une décision modificative budgétaire afin d'intégrer dans la comptabilité communale les opérations relatives à la suppression de la taxe professionnelle et à la création du Fonds National de Garantie de Ressources Individuelles.
Pour ce faire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Dépenses :
Article 739116 (Reversement au FNGIR) : + 8 400 €
Recettes :
Article 7311 (Contributions directes) : + 8 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (12 voix pour) la décision modificative n° 2 proposée par Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique le jeudi 1er décembre deux mille onze.